

**COMMUNE DE ST PARDOUX LA CROISILLE**  
**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2015**

Conseillers présents : ADNOT Claudine, ALBARET Dominique, MIGINIAC Christian, MAINAUD Bernard, PEYRAMAURE Claire, FAUCHÉ Cécile, PLAS Emilie, PECHADRE-MONTANDON Stéphanie  
Excusés: FAISY Gérard donne procuration à Christian MIGINIAC. Absent : PETIT Yann.

Claudine ADNOT est nommée secrétaire de séance.

**Ordre du jour :**

- Préparation budget 2015
- Syndicat des eaux du Morel : participation
- Questions diverses

**Préparation budget 2015**

Une ébauche de budget est présentée intégrant les différentes dépenses prévues pour 2015 :

- service civique, Coquelicontes, réfection de la serve, expo mémoire, matériel pour les cantonniers, hotte pour la cantine, travaux forêt, remboursement anticipé prêt FFN.

Les demandes de subventions aux associations sont étudiées.

Il manque des renseignements pour finaliser le budget, il sera voté au prochain conseil.

**Syndicat des eaux du Morel : participation**

Monsieur le Maire relate les réunions du Syndicat des eaux.

Des investissements importants sont à faire sur les circuits. Pour la nouvelle station, il y a un emprunt de 500 000 € sur 15 ans au taux de 3,80% avec une annuité de : 52 697,71 € par an. La renégociation de l'emprunt a été votée à 1 voix de majorité, Après restructuration sur 25 ans au taux de 2,55%, capital restant dû après échéance du 15/03/2015 :

433 333,34 € + pénalités de 43 361,12 € soit 477 459,31 € - annuité de : 25 846,95 € par an.

A partir de l'an prochain, la participation des communes passera de 25 à 15 € par abonné, elle est jusqu'à présent de 4 550 € pour St Pardoux.

**Réfection de la serve**

Le Maire fait part au conseil municipal des devis de JL Bouyges et Bâtiland pour l'aménagement de la serve dans le bourg. comprenant différents travaux de maçonnerie , l'achat de barrières, tables et bancs. (JL bouyges : 2628,95€ HT, Bâtiland (barrières en bois et aménagement pique nique): 1072,62e HT).

Il serait judicieux de planter également des arbres fruitiers pour un verger public. Après réception du devis, une délibération sera prise pour demander une subvention au Conseil Général au titre du petit patrimoine rural non protégé.

**Questions diverses**

M. le Maire fait part de la visite de Corrèze Ingénierie en vue de l'agrandissement de la cantine scolaire et de la mairie. Après une visite de tout le bâtiment, une liste des besoins a été établie. Un chiffrage sera fait et si le conseil et la population décident de poursuivre le projet, il sera étudié par des architectes.

Un rendez-vous avait lieu le même jour avec la Poste pour le changement de mobilier, en effet du matériel neuf a été accordé par la Poste, nous leur avons parlé du projet dans lequel serait incluse l'agence postale. Le matériel sera livré et entreposé en l'attente d'une décision sauf une table pour personne à mobilité réduite qui sera installée.

Nous avons reçu également la Mission locale qui va établir une fiche de poste pour une personne en service civique et nous proposera des candidats. Le volontaire aura pour mission de recréer du lien social au sein de la population, et favoriser les échanges intergénérationnels, afin d'aider les personnes âgées à sortir de l'isolement et favoriser une dynamique sur le territoire communal. En parallèle, le volontaire sera chargé de recueillir auprès des personnes âgées notamment, des témoignages et archives afin de valoriser le passé historique de la commune.

Des travaux ont été effectués dans les locaux du périscolaire (ouverture d'une sortie de secours).

Stéphanie Péchadre-Montandon demande s'il existe une réglementation pour les abris bois, se renseigner.

Projet éolien : l'amendement voté au Sénat passera devant l'Assemblée avant l'été, pas d'accord entre les deux assemblées. L'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) produira cette année une étude scientifique sur les effets des éoliennes sur la santé des riverains.

Les permanences du bureau de vote sont définies.

La séance est levée à 22 h 30.